



EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CENTRE SOCIAL APMV
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

4 rue Edouard Herriot
91300 MASSY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

83-85, boulevard de Charonne ■ 75011 PARIS ■ Tél : 01 400 954 54 ■ Fax : 01 400 954 56
E-mail : paris@groupefcn.com ■ Web : www.groupefcn.com

Société anonyme au Capital de 10.534.400 Euros ■ Siège social : 45, rue des Moissons, 51100 Reims ■ RCS Reims 337 080 089 ■ APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Champagne
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Reims
Membre de MGI, Association Internationale d'Experts-Comptables ■ Société référencée au PCAOB

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2009**

CENTRE SOCIAL APMV
4 rue Edouard Herriot
91300 MASSY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- ✗ Le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Social APMV, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✗ la justification de nos appréciations,
- ✗ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations communiquées dans l'annexe au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice ».

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation, n'appellent pas de commentaires particuliers.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 25 mars 2010

FCN
Commissaire aux Comptes

Patrick VICENS
Associé

Centre Social APMV
Rapport moral et financier 2009

Centre Social APMV

Rapport Financier 2009

**BILAN ACTIF/PASSIF
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**

Siège social
4 rue Edouard Herriot
91300 MASSY
Téléphone 01 69 75 22 50

CENTRE SOCIAL-APMV

Edition du : 01/01/2009 au 31/12/2009

BILAN SYNTHETIQUE

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions Net				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles				Capital		
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres	18 865	12 707	8 459	Réserves :		
Immobilisations corporelles				- Réserve légale		
Immobilisations financières				- Réserves réglementées		
TOTAL I	18 865	12 707	8 459	- Autres	128 895	120 561
Actif circulant :				Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(8 286)	8 334
Marchandises				Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes			700	TOTAL I	120 609	128 895
Créances :				Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés				Dettes		
Autres	14 016			Emprunts et dettes assimilées	11 475	8 042
Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	194 033			Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse	404			Autres	4 773	3 420
TOTAL II	208 453		250 471	TOTAL III	46 327	89 995
Charges constatées d'avance (III)	1 764		1 879	Produits constatés d'avance (IV)	51 100	93 416
TOTAL GENERAL (I+II+III)	229 082	12 707	260 808	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	33 191	30 456
					216 375	260 808

COMpte DE RESULTAT SYNTHETIQUE

CENTRE SOCIAL-APMV

Edition du : 01/01/2009 au 31/12/2009

Avec brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	8 994	8 013	Ventes de marchandises	14 192	14 013
Variation de stock (marchandises)	242 161	160 618	Production vendue (biens et services)	280 955	213 197
Achats d'approvisionnement	641	733	Production stockée	3 720	3 120
Variation de stock (approvisionnement)	34 892	36 815	Production immobilisée	1 635	3 016
Autres charges externes	13 579	14 311	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 897	3 077	Autres produits		
Rémunération du personnel	3 433	911	Produits financiers		
Charges sociales	189	182			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	308 787	224 661	TOTAL (I)	300 501	233 346
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	308 787	225 013	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	300 501	233 346
BENEFICE OU PERTE	(8 286)	8 334			
TOTAL GENERAL	300 501	233 346	TOTAL GENERAL	300 501	233 346

COMPARATIF COMPTE DE RESULTAT 2009/2008							
CHARGES			PRODUITS				
Libellé	Réalisé 2009	Réalisé 2008	Ecart	Libellé	Réalisé 2009	Réalisé 2008	Ecart
Alimentation	8259	7799	460	Participations des usagers	11 497	11 191	306
Fournitures ateliers	14366	6084	8 282	Produits activités annexes	2 695	2 823	128
Pharmacie	0	53	- 53				
Fourniture Consommables	736	162	574	Adhésions	3 720	3 120	600
Fourniture entretien	243	591	- 348				
Fournitures de bureau	2247	2191	55	Subventions			
Fournitures générale	40	60	- 20				
Petit Matériel	2594	585	2 009	CCAS Mairie Massy		150	150
Sous traitance activités	2211	4064	- 1 854	Commune	147 245	94 762	52 483
Sorties activités	8415	7204	1 211	Conseil Général	29 650	23 350	6 300
Location Matériel	1828	1682	145	Préfecture	21 800	29 766	- 7 966
Entretien et Réparations	0	100	- 100	FASILD (Fonds Aide Sociale)			
Maintenance/entretien	6518	4977	1 541	CAF (Allocations familiales)	73 090	62 729	10 362
Assurance	1948	1904	44	Fédération Centre Sociaux	2 240	2 440	- 200
Documentation	175	246	- 71	Conseil Régional	6 930		6 930
Personnel extérieurs reprise	148966	73463	75 502	Produits financiers	1 635	3 016	- 1 382
Honoraires/intermédiaires	26180	27181	- 1 001	Produits divers de gestion courante			
Intermédiaires	3289	8479	- 5 190	Produits exceptionnels			
Publicité	971	2374	- 2 374	Reprise provision Risques et Charges			
annonces insertion	0	8159	- 8159				
Transport activité	13481	55	13 426	TOTAL PRODUITS	300 502	233 346	66 156
Droits entrées	0	55	- 55				
Déplacement bénévoles	119	247	- 128				
Déplacement salariés	10	142	- 132				
Missions réceptions	1702	1551	151				
PTT	27	108	- 81				
Abonnement internet	1195	1072	123				
Téléphone	1630	2268	- 638				
Services bancaires	127	111	16				
Frais Assemblée Générale	176	294	- 119				
Colisations/adhésions	3205	3533	- 328				
Formation du personnel	502	650	- 148				
Participation à formation professionnelle	641	733	- 92				
Rémunérations brutes	34892	36815	- 1 922				
Charges sociales	13198	13744	- 546				
Médecine du travail	380	567	- 187				
Charges diverses de gestion	189	182	7				
charges exceptionnelles	0	352	- 352				
Immobilisations	4897	3077	1 819				
Dotation aux provisions risques et charges	3433	911	2 522				
TOTAL CHARGES	308 787	225 013	83 774	TOTAL PRODUITS	300 502	233 346	66 156
					8 286		8 334
				RESULTAT DE L'EXERCICE			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2009 présente un total s'élevant à 216 375 euros. Le compte de résultat de l'exercice présente un total de charges qui s'élève à 300 501 euros. Le résultat de l'exercice 2009 s'élève à - 8 286 euros.

1) Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2009 est marqué par la prise en charge par l'Association sur une année pleine des prestations de Direction, de coordination et d'animation qui avaient été supportées depuis le 1^{er} juillet 2008 sur l'exercice précédent.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent à 148 965 euros en 2009 contre 73 463 euros. Les subventions reçues pour faire face à ces nouvelles charges s'élèvent à 128 453 euros en 2009 contre 73 463 euros en 2008.

Un litige existe avec le prestataire et un avoir a été demandé à hauteur du différentiel entre la subvention reçue et la prestation facturée. Toutefois cet avoir n'a pas été comptabilisé dans le respect du principe de prudence.

2) Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et en référence au règlement CRC 99-01 relatif au plan comptable général :

Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

3) Explications sur certains postes du bilan

3.1 Immobilisations

Centre Social APMV
Rapport moral et financier 2009

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 2 596 euros correspondant à du matériel informatique et des agencements.

3.2 Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Les matériels et agencements sont amortis sur une durée de 3 à 10 ans.

Le mobilier est amorti sur 7 ans.

Le matériel de bureau est amorti sur 3 ans.

3.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4 Produits constatés d'avance

Les subventions reçues en 2009 mais qui concernent pour partie l'exercice 2010 sont constatées au passif du bilan dans le poste produits constatés d'avance. Ce poste s'élève à 33 191 euros au 31 décembre 2009.

4) Explications sur certains postes du compte de résultat

4.1 Comptes de produits

Les produits de l'exercice sont constitués de la participation des usagers aux activités, des cotisations des membres, des subventions reçues pour le financement des activités de l'association qui représentent l'essentiel des ressources de l'Association.

4.2 Comptes de charges

Les charges de l'association sont pour l'essentiel constituées des achats et dépenses nécessaires à la réalisation des activités de l'association, des frais généraux, des salaires, impôts et taxes et charges sociales.